SESPP
23 AVR. 2024
RE

Champ-Dollon le 19 avril 2024

Je vous réecris Pour en revenir sur les même sujet les motifs de mon incarceration, j'ai été jugé Pour divers délits et le juge m'a condamné à une Peine Privative de liberté de 18 mois et une interdiction de rentrer sur le territoire Suisse Pendant une durée de 7 ans ce qui m'a Paru logique, Aujourd'hui cela va faire 40 mois que je suis en Prison ce qui dépasse largement la Peine Prononcé lors de mon jugement, je vais faire valoir mes droits auprès des bureaus des droits de l'homme car il y'a aucun respect, aucune limite, aucune dignité car moi aussi je mérite de vivre librement, donc n'attendez si ce n'est que aucun Respect de ma Part envers vous mon Père et 2 autre Famille qui collabore avec vous, a bellechasse il n'y'a aucune condition de vie dans l'enceinte de la Prison, Pas de télévision, Pas de cantine aucune resource, les detenus frappe sur les murs avec des outils Pour detruire mon cerveau, je n'hesiterai Pas à clamé mon innocence en scotchant le detecteu foutre le feu et sortir de la cellule dans les heure d'ouverture Pendant la journée, donc voilà Pour l'instant je suis à curabilis et je demande ma liberati à Partir d'ici à voir accompagné de convoyeur ou Pas jusqu'à l'aeroport ja c'est la justice qui Prendra cette décision.

Serwan Genc
Chemin de champ-Dollon 20
1241 Puplinge

22.04.24 1.20
CH - 1241 A
Puplinge STANDARD
2052312 LA POSTE

Service de l'exécution
Pénale et de la Probation
Fribourg
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot